

GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Henri Desbois et Sébastien Velut

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : Document cartographique et annexes

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Nous avons cette année entendu seulement 11 candidats, soit un peu moins qu'en 2003. La moyenne, plus élevée que l'an passé, traduit un bon niveau d'ensemble, l'écart type, plus faible, une plus grande homogénéité des candidats. Cinq d'entre eux ont été admis à l'issue des épreuves.

Les sujets proposés ont comporté plus de cartes au 1/25 000 qu'au 1/50 000. Une seule carte au 1/100 000 a été donnée. Plusieurs de ces cartes étaient accompagnées de documents ou d'un thème visant à orienter l'exposé selon une démarche qui n'a pas posé de problèmes aux candidats. Les milieux étaient variés (montagne, littoraux, grandes vallées, plaines, etc.) ainsi que les thèmes dominants sur les cartes (agriculture, urbanisation, industrie, aménagements hydrauliques etc.). Cette variété permet de tester plus largement la culture géographique des candidats.

Dans l'ensemble ces derniers ont fourni de bons exposés, solidement structurés, même si les plans retenus étaient parfois discutables. Ils ont été capables d'énoncer en introduction une problématique, ou des thèmes directeurs et de s'y tenir. Les documents annexes auraient pu être davantage utilisés. Les exposés ont été clairement présentés, la plupart des candidats savent encore faire un effort d'élocution voire de rhétorique qui a été apprécié. Inversement, dans de rares cas, des exposés marmonnés ont été pénalisés. L'oral est un exercice de communication.

Au cours du bref entretien qui suit l'exposé, nous demandons aux candidats de préciser certains points leur présentation, nous essayons d'évaluer leurs connaissances de géographie régionale de la France au sens large et surtout, leur capacité à raisonner à partir des éléments repérables sur la carte. C'est l'ensemble de la prestation qui est évalué.

Les conseils donnés dans le rapport de 2002 peuvent être repris pour les candidats qui se préparent à cette épreuve.

- **La maîtrise du vocabulaire** reste un élément essentiel, sans lequel il n'est guère envisageable de faire un exposé valable. La précision de la description et du raisonnement en dépend. En cas de doute, des précisions sont systématiquement demandées au candidat qui a

fait d'une notion un usage approximatif. Nous avons sur ce point noté des progrès, mais il ne faut pas pour autant que les candidats relâchent leur effort.

- **La précision dans l'examen du document** est un autre élément d'évaluation. Il faut savoir considérer la carte dans son ensemble et dans ses détails afin de rendre compte de l'organisation de l'espace représenté et d'en comprendre la logique. C'est en relevant avec attention les formes dans sa préparation, puis en décrivant celles qui paraissent pertinentes que les candidats peuvent étayer leur démonstration, préciser des mécanismes, proposer des datations. Cette précision concerne aussi la toponymie : il n'est pas admissible que les noms inscrits sur la carte ne soient pas correctement prononcés.

- **Changer d'échelle**, considérer l'espace couvert par la carte dans son ensemble ou par rapport à sa position dans l'espace français et européen (ou américain) est non moins essentiel pour replacer une ville dans un ensemble urbain plus vaste, un cours d'eau dans un système hydrographique ou des voies de communications dans un réseau de transports. L'atlas mis à la disposition des candidats est là pour les aider à cet exercice. C'est à partir de cet examen attentif des documents au service de leur raisonnement que les candidats peuvent espérer rendre compte de la singularité de l'espace cartographié.

- Cette démarche doit aller de pair avec **l'élaboration d'un raisonnement**. Un ou plusieurs thèmes doivent être présentés en introduction et développés dans l'exposé. Lorsqu'un sujet est explicitement formulé, il donne généralement une indication, sinon il appartient au candidat de trouver ce fil conducteur.

- Il serait bon que les candidats améliorent leurs **connaissances techniques** afin de mieux comprendre la disposition des éléments sur la carte. Sans devenir des experts de technologies industrielles, ils devraient connaître un certain nombre de procédés ayant directement des conséquences sur l'organisation spatiale des établissements ou leur localisation. Qu'ils n'ignorent pas – entre autres -- les techniques de régulation des débits fluviaux, de production d'électricité, de transport ferroviaire, d'extraction minière leur permettrait de mieux entrer dans les logiques d'organisation des espaces.

- Enfin, et nous réitérons ce conseil qui a peu été suivi d'effets, il ne faut pas oublier que la carte ne représente pas un pays imaginaire mais une portion de la surface terrestre. Expliquer la carte **c'est rendre compte de la façon dont les sociétés vivent dans l'espace représenté**. Trop d'exposés ignorent les populations, et il semblerait même que plus la densité est élevée, moins les candidats parlent des habitants... Or, une ville n'est pas seulement faite de rues et de bâtiments, d'espaces verts et de voies rapides, de zones industrielles et de centres commerciaux, c'est d'abord un lieu de vie d'une population nombreuse. Les montagnes, si elles n'ont que de faibles populations permanentes, n'en accueillent pas moins de fortes densités temporaires. C'est en essayant d'imaginer comment on vit dans l'espace cartographié que les candidats donneront à leurs exposés la chair qui leur fait défaut.

Sujets :

Cartes au 1/25000

Bayonne-Anglet-Biarritz (La région urbaine de Bayonne-Anglet-Biarritz)

Briançon

Cayenne

Île de Noirmoutier (avec des photos du Gois)

Lens (avec des documents sur la zone industrielle de Billy-Berclau)
Orange (L'eau : disponibilités, usages, aménagements)
Versailles (Partie nord)

Cartes au 1/50 000
Saint-Jean-de-Maurienne
Troyes
Vaison-la-Romaine (avec un document sur la crue de l'Ouvèze de 1992)

Carte au 1/100 000
Bâle-Mulhouse (la vallée du Rhin)